AGH 100 / 100 T / 100 HY

N°NM 1014 J

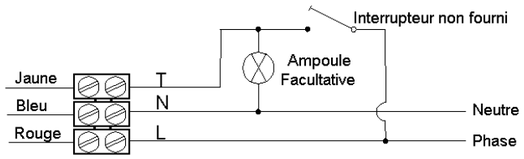

Pour que l'AGH 100 HY fonctionne avec l'hygrostat seul, raccorder l'alimentation électrique sur les bornes « N » pour le neutre et « L » pour la phase. Pour que l'appareil fonctionne soit avec l'hygrostat, soit avec interrupteur séparé, se référer au schéma ci-contre.

Les appareils **AGH 100 T** possèdent un arrêt automatique temporisé après l'ouverture de l'interrupteur. La minuterie se situe sur la gauche de l'appareil et peut être réglée de 3 à 25 minutes environ.

Réglage de l'AGH 100 HY : **ATTENTION REGLAGE SOUS TENSION**

-Régler l'hygromètre « HY » au maxi « +90 » et la minuterie « TIMER » au maxi (à l'aide d'un tournevis fin, tourner les deux sélecteurs vers le « plus »).
-Réglage de l'hygrostat : Tourner la flèche de l'hygromètre vers le « moins » jusqu'à la mise en marche de l'appareil. Cette position correspond au degré d'humidité de la pièce.
-Réglage de la minuterie : Tourner la flèche de la minuterie afin d'obtenir la temporisation choisie.
-Pour que l'appareil fonctionne avec l'hygrostat seul, raccorder l'alimentation électrique sur les bornes « N » pour le neutre et «L » pour la phase.
-Pour que l'appareil fonctionne, soit avec l'hygrostat soit avec interrupteur séparé, se référer au schéma ci-dessus.

La borne T sert pour l'interrupteur et ne doit pas être reliée à la terre

Il n'est pas possible de faire varier la vitesse de ces appareils

ENTRETIEN

Ne jamais utiliser des produits agressifs (acétone, trichloréthylène,...) ou projeter de l'eau. Pour nettoyer l'appareil, utiliser seulement un chiffon doux, légèrement humide, après avoir coupé l'alimentation électrique.

GARANTIE

Cet appareil est garanti deux ans à compter de la date d'achat contre tous défauts de fabrication. Dans ce cadre, ATLANTIC Climatisation et Ventilation assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par son service après vente. En aucun cas, la garantie ne peut couvrir les frais annexes, qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement ou indemnité de quelque nature qu'elle soit.
La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non conforme à la présente notice, une utilisation impropre ou une tentative de réparation par du personnel non qualifié.
En cas de problème, merci de vous adresser à votre installateur ou, à défaut, à votre revendeur.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Traitement des appareils électriques ou électroniques en fin de vie (applicable dans les pays de l'union européenne et les autres pays disposant de systèmes de collecte sélective)
Ce logo indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez contacter votre municipalité, votre déchetterie ou le magasin où vous avez acheté le produit.

Notice de montage

VENTILATEURS HELICO CENTRIFUGE
AGH 100, 100T et 100 HY

CE

		INDICE MODIF
FAMILLE	1	
N°NM	1014	J
DATE	02/2010	

MANUEL D'INSTRUCTIONS

AVANT DE PASSER A L'UTILISATION DU PRODUIT, IL EST CONSEILLE DE LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS PRESENTEES CI-DESSOUS.
LE FABRICANT NE PEUT ETRE CONSIDERE COMME ETANT RESPONSABLE ET DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE DOMMAGES SUBIS PAR LES PERSONNES OU LES BIENS, A LA SUITE D'UNE UTILISATION IMPROPRE, EN REFERENCE AUX AVERTISSEMENTS REPORTES DANS CE MANUEL.

CONSERVER TOUJOURS CE MANUEL SOIGNEUSEMENT

AVERTISSEMENTS GENERAUX

- Le manuel décrit comment utiliser et installer correctement ce produit.
- Ne pas utiliser ce produit autrement que pour ce qu'il a été conçu.
- Après avoir déballé le produit, s'assurer qu'il est complet et en bon état; en cas de doute, s'adresser immédiatement à quelqu'un ayant la qualification professionnelle voulue.
- Ne laisser aucune partie de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes non responsables. Ne jeter aucune pièce risquant de nuire à l'environnement (polystyrène, plastique, polypropylène, etc).
- Si le produit tombe ou qu'il subit des chocs violents, s'adresser immédiatement à quelqu'un de qualifié (revendeur agréé, centre d'assistance ou fabricant) de façon à s'assurer que l'appareil fonctionne correctement.
- L'utilisation de tout appareil électrique implique le respect des quelques règles fondamentales indiquées ci-dessous:
  - Ne pas le toucher l'appareil avec des parties du corps humides ou mouillées (mains, pieds).
  - Il ne doit pas être utilisé par les enfants ou des personnes non responsables.
- Ne raccorder le produit au réseau d'alimentation ou à la prise électrique que si:
  - Les données du réseau électrique correspondent à celles qui sont indiquées sur la plaque.
  - La portée de l'installation ou de la prise est mesurée proportionnellement à la puissance maximale de l'appareil qu'on y branche.
    Dans le cas contraire, s'adresser à une personne ayant la qualification professionnelle appropriée.
- Il est conseillé de ne pas laisser l'appareil allumé inutilement s'il n'est pas utilisé.
- Avant d'effectuer toute opération de nettoyage ou d'entretien quelle qu'elle soit, éteindre l'interrupteur de l'appareil et débrancher l'éventuelle fiche de raccordement au réseau.
- En cas de mauvais fonctionnement, d'anomalie ou de panne de toute nature quelle qu'elle soit, mettre l'appareil hors service (en éteignant l'interrupteur ou, pour le moins, en le débranchant du réseau) et s'adresser le plus vite possible à quelqu'un de qualifié.
  En cas de réparation, exiger qu'on utilise des pièces de rechange d'origine.
- Si l'on décide d'enlever l'appareil, éteindre l'interrupteur général et le déconnecter du réseau
  Placer l'appareil dans un lieu sûr, hors de la portée des enfants et des personnes non responsables.
- Le système électrique auquel le produit est raccordé doit être conforme aux normes en vigueur en matière de systèmes électriques (IEC 64, CENELEC 384), dans leurs parties qui concernent l'application de nos appareils.

AVERTISSEMENTS PARTICULIERS

- Le produit est construit dans les règles de l'art et dans le respect des normes en vigueur en matière d'appareillage électrique.
- Le produit est conforme à la directive EMC 89/336/CEE pour la compatibilité électromagnétique.
- Ne pas utiliser le produit à une température ambiante de plus de 40° C (104 °F).
- Ne pas laisser l'appareil exposé aux agents atmosphériques (pluie, soleil, neige, etc...).
- L'appareil doit être employé seulement à l'abri.
- Ne pas plonger le produit ou une partie de celui-ci dans de l'eau ou dans des liquides, à l'exception des cas prévus pour son nettoyage ou son entretien.
- Au cours du nettoyage ou de l'entretien ordinaire, contrôler l'état de l'appareil.
- Pour éviter tout risque d'incendie, éviter d'utiliser l'appareil en présence de substances ou vapeurs inflammables telles que les alcools, les insecticides, l'essence, etc…
- Le flux d'air ou de fumée que l'on désire expulser doit être propre et exempt d'éléments gras, de suie, d'agents chimiques et corrodants, et de mélanges inflammables ou explosifs (si l'on doit traiter ce type de substances, s'adresser à un revendeur agréé de façon à consulter la gamme spécifique aux antidéflagrants).
- **L'installation de l'appareil doit être effectuée par des personnes ayant une qualification appropriée.**
- Le raccordement au réseau électrique doit être effectué à l'aide d'un interrupteur de type bipolaire (au moins) et à une distance minimale d'ouverture des contacts supérieure à 3 mm.
- Pour que le fonctionnement de l'appareil soit optimal, ne boucher ni la prise d'air, ni l'envoi d'air en aucune manière.
- En cas d'appareils pour conduit, s'assurer que ce dernier n'est pas bouché.
- Pour que l'appareil fournisse le meilleur rendement, il doit être installé à une hauteur minimale de 2,30 m du sol.
- Pour que le produit fonctionne de façon adéquate, il est indispensable de garantir une entrée d'air.
- Si, dans le même local où est installé le produit, se trouve un appareil alimenté avec du combustible, (chauffe-eau, poêle au méthane, etc...) n'étant pas de type à proprement parler "étanche", il est nécessaire de s'assurer que l'entrée d'air garantisse une bonne combustion de ce dernier, afin d'en assurer le bon fonctionnement.
- L'appareil ne doit pas être utilisé comme activateur de chauffe-eau, de poêles, etc...
- Il ne doit absolument pas être déchargé dans les conduites d'air destinées à l'évacuation des fumées provenant de la combustion des poêles ou d'autres appareils à combustion.
- L'appareil doit disposer d'un conduit à part (ne servant qu'à lui) ou être déchargé directement à l'extérieur.

N° Azur : 0 810 0 810 69
Site internet : www.atlantic-ventilation.com

Atlantic Clim & ventil, S.A.S. au capital social de 2 916 400 euros - 13, Boulevard Monge 69882 Meyzieu Cedex - RCS Lyon n°B 421 370 289
ATLANTIC Climatisation et Ventilation se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications à tout ou partie de ses produits sans être tenu de mettre à jour ses appareils et notices précédents.

DESCRIPTION - APPLICATION

Le ventilateur hélico centrifuges de la série **AGH 100** est utilisés en montage sur mur ou en plafond, rejet par gaines ou conduits (Lg maxi : 3 m). Il permet d'extraire l'air vicié des WC et Salles de bains de 2 à 6 m².
Il possède une buse de refoulement placée au centre de l'appareil permettant le montage quel que soit l'emplacement de sortie de la gaine.

CARACTERISTIQUES

-Ventilateur 1 allure à fonctionnement **intermittent**.
-Boîtier en ABS antichoc et antistatique couleur blanche .
-Alimentation Mono 230 V - 50 Hz.
-Température ambiante maxi d'utilisation : 40ºC.

-Isolation électrique : classe II . ⧈ **IPX4**

Référence	Débit m³/h	Puissance abs. W	Niveau sonore dB (A)
AGH 100	100	30	46

AGH 100, : Mise en route par interrupteur indépendant (non fourni).
AGH 100 T : Mise en route couplée avec l'éclairage de la pièce. Arrêt temporisé (réglable 3 à 25 mn environ).
AGH 100 HY : Mise en route automatique par hygrostat incorporé (temporisation réglable 3 à 25 mn environ, hygrostat réglable de 40 à 85% d'humidité).

ENCOMBREMENT

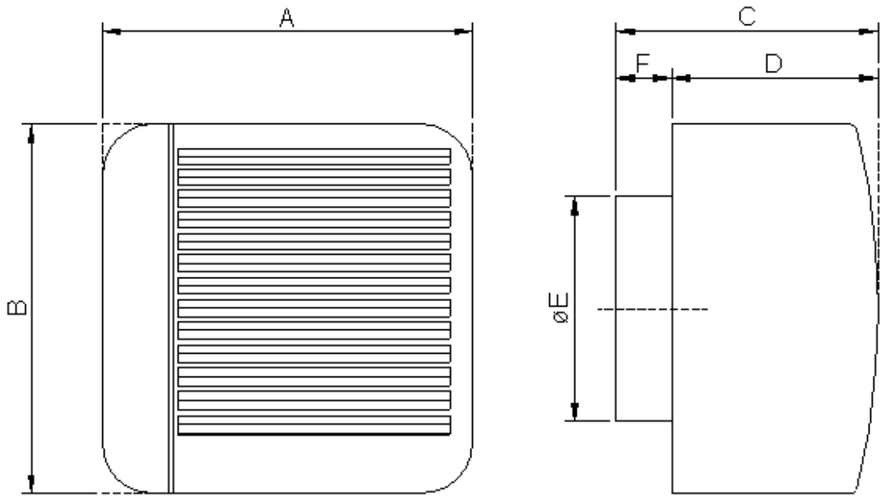

Référence	A	B	C	D	∅ E du rejet	F
AGH 100	160	160	119	89	97	30

N°NM 1014 J

INSTALLATION

POSSIBILITES DE MONTAGE
IL EXISTE DEUX POSSIBILITES , MONTAGE MURAL ET MONTAGE EN PLAFOND.
AVANT L'INSTALLATION DE L'APPAREIL, IL EST RECOMMANDE DE LIRE ATTENTIVEMENT LE MANUEL D'INSTRUCTIONS FOURNI.

DESCRIPTIONS D'INSTALLATION

Avant l'installation de l'appareil, il est nécessaire de percer le mur ou le plafond.
-Mettre en place les chevilles fournies Rep 6.
-Retirer les vis de fixations Rep 2.
-Retirer la façade avant Rep 3.
-Positionner le rejet amovible, la plaque isolante et fixer le sous ensemble ventilateur à l'aide des vis Rep 5.
-Retirer les vis de fixation Rep12 et le capot de protection Rep11.
-Câbler le ventilateur. Voir le chapitre **RACCORDEMENT ELECTRIQUE**.
-Faire passer le câble dans le serre-câble Rep 8 et 9 puis le serrer.
-Remonter le capot de protection Rep11 et la façade avant Rep 3.
-Mettre en route l'appareil et vérifier son bon fonctionnement.

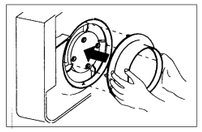

Rejet amovible

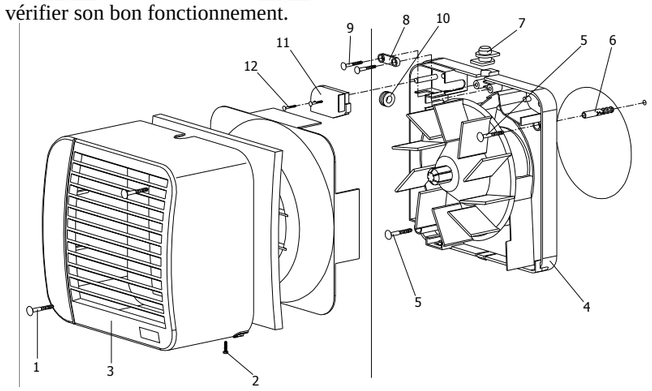

ENTREES D'AIR NEUF : Pour un bon fonctionnement de l'installation, un apport d'air neuf doit compenser la quantité d'air extrait.
Cet air neuf peut provenir d'une pièce voisine (chambre, séjour, salle à manger) ou de la même pièce, directement de l'extérieur par l'intermédiaire d'une entrée d'air. L'entrée d'air sera installée en partie haute à l'opposé du ventilateur.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

AVANT TOUTE OPÉRATION, DÉCONNECTER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET S'ASSURER QU'ELLE NE PEUT PAS ÊTRE RÉTABLIE ACCIDENTELLEMENT.

Ce matériel doit être installé par des personnes ayant une qualification appropriée.
L'installation doit répondre, à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

Pour le raccordement au réseau électrique , utiliser un interrupteur avec ouverture des contacts d'au moins 3 mm, ainsi qu'un câble de raccordement ∅ maxi 7mm de type H03VV-F de section 2 x 0.75 mm² mini.
ATENTION : Ne pas oublier d'utiliser le guide câble ainsi que le serre câble. Le câble de raccordement devra être fixé.
LES APPAREILS DE CLASSE II NE SE RACCORDENT PAS A LA TERRE.

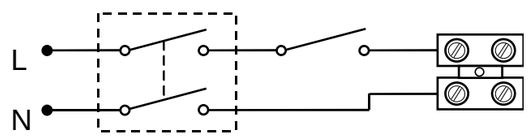

AGH 100